

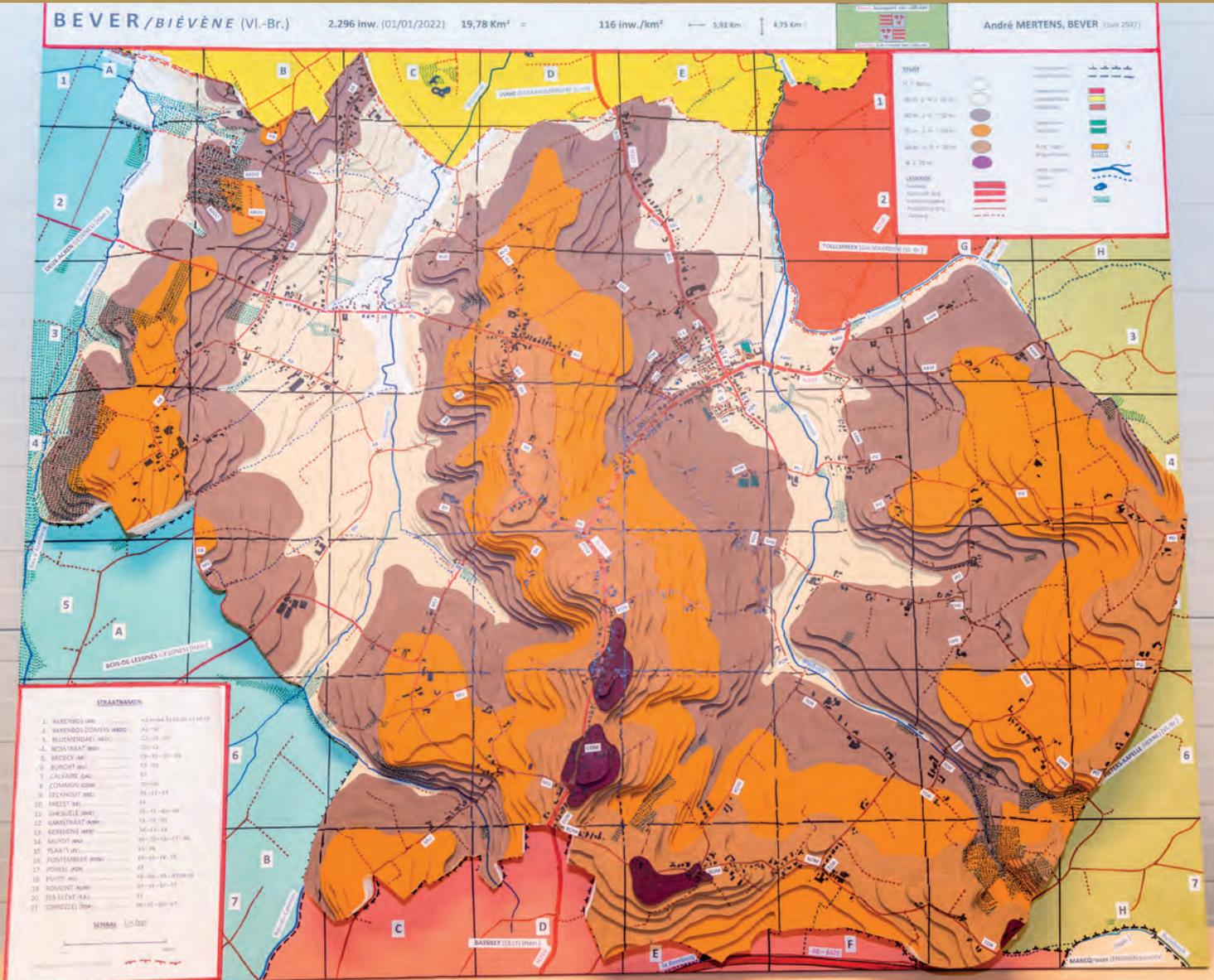
INFO BIÉVÈNE



Biévene, à la croisée des cultures

DÉCEMBRE 2022

www.bever-bievene.be



SOMMAIRE

Editorial	2	Environnement	16 - 18
Communications communales	3 - 10	Enseignement	19 - 20
Culture	11	Sport	21 - 22
Info Police Locale Pajottenland	12	Jeunesse	23 - 26
Santé	13	Sous la loupe	27 - 31
Info CPAS	14 - 15	Contact	32



Chers Biévènois,

L'hiver a fait son entrée dans le pays. Les jours raccourcissent au profit de la nuit. Les arbres sont dépouillés de leurs feuilles et il fait sensiblement plus froid. L'hiver est bel et bien là et avec lui, quelques défis se présentent à nous.

Nous pouvons progressivement dire adieu à 2022. Une année marquée par la période post-corona et au cours de laquelle tout devait revenir à la normale. Malheureusement, nous avons rapidement été confrontés à une nouvelle crise et à ses conséquences : la guerre en Ukraine a amené à la fois une crise de réfugiés et une crise énergétique.

Afin d'utiliser avec parcimonie cette précieuse énergie, en tant qu'administration locale, nous prenons nos responsabilités :

- ❖ L'éclairage public est éteint, comme dans toutes les communes avoisinantes, de 23h à 5h, sauf les vendredis et samedis soirs.
- ❖ Les lumières de Noël ont été installées à une date ultérieure, ce qui n'enlève rien à l'ambiance et la convivialité dans notre commune.

Décembre amène également les traditionnelles fêtes de Noël et Nouvel An. Permettez-moi de vous donner quelques conseils pour que ces jours de fête se passent au mieux pour chacun d'entre vous :

- ❖ N'utilisez pas de feux d'artifice. Ceux-ci présentent des risques inutiles tant pour les humains que pour les animaux.
- ❖ Si vous aimez faire la fête à l'extérieur, n'oubliez pas de désigner un BOB à l'avance. L'effet négatif de l'alcool au volant a été souligné à plusieurs reprises à travers les campagnes BOB.
- ❖ Soyons attentifs à ceux qui sont seuls ou contraints de passer les fêtes loin de chez eux.

Je vous souhaite un Noël paisible et d'ores et déjà une année 2023 prospère.



Kristof CATTIE,
Votre bourgmestre





Permis de conduire expiré? Pas la faute de la commune!

Depuis 2010, des permis de conduire européens 'modèle carte bancaire' sont délivrés en Belgique. La commune de Bièvre a également franchi le pas en 2013. Les cartes ont une validité de 10 ans, ce qui signifie que les premiers permis de conduire 'modèle carte bancaire' délivrés à Bièvre viendront à expiration l'année prochaine.

Attention, car en tant que citoyen, vous ne recevrez pas de notification (comme c'est le cas avec les cartes d'identité) lorsque la date d'expiration de votre permis de conduire approchera. La responsabilité du renouvellement du permis de conduire revient donc entièrement à son titulaire.

La commune ne gère pas elle-même ces données et ne peut donc pas informer individuellement ses habitants.

Veillez donc à bien vérifier la date d'expiration de votre permis de conduire 'modèle carte bancaire' et contactez en temps utile le Service Population.

Sans permis de conduire valide, vous risquez une amende de 1.600 à 16.000 euros, une interdiction de conduire de huit jours à cinq ans ou une peine de prison de huit jours à deux ans.

D'ici 2033 au plus tard, les anciens modèles de permis de conduire devront être remplacés par les permis de conduire 'modèle carte bancaire' dans tous les États membres de l'Union européenne. Les anciennes versions papier sont donc valables jusqu'en 2033.

À partir de 2023, double vitrage obligatoire pour les maisons de location

Au 1^{er} janvier 2023, la norme relative au double vitrage devient plus stricte. A partir de cette date, une infraction à la norme double vitrage sera considérée comme une infraction de catégorie II à la norme de qualité des habitations. L'absence de double vitrage peut dès lors donner lieu à une déclaration d'inaptitude si le logement comporte plus d'une fenêtre sans double vitrage.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'inspecteur en bâtiment prend en compte le score énergétique du logement, telle qu'il figure sur le CPE, pour évaluer l'obligation de poser du double vitrage. L'absence de double vitrage n'est pas mentionnée sur le rapport technique si le score énergétique de la maison est inférieure à la valeur limite fixée par le gouvernement flamand. Ces valeurs limites sont :

- 600 kWh/m² pour une construction quatre façades
- 550 kWh/m² pour une construction trois façades
- 450 kWh/m² pour une construction deux façades
- 400 kWh/m² pour un appartement



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le conseiller en logement de Woonwinkel Pajottenland :

Renaat Bockstael – 0483/27 48 53 – renaat.bockstael@3wplus.be

Eaglebe, la plate-forme de gestion des permis pour l'occupation du domaine public et les événements



Qu'est-ce que Eaglebe?

Eaglebe aide les autorités locales à gérer les permis relatifs au domaine public (déménagements, travaux routiers, courses cyclistes) et les demandes d'événements (dîners, soirées, fêtes de quartier),... Eaglebe est synonyme de demandes claires, de processus d'autorisation structuré et d'automatisation quand c'est possible.

Plus d'efficacité

Le citoyen ou organisateur pourra facilement soumettre et suivre une demande digitale. La plateforme, quant à elle, garantira une plus grande efficacité tant pour les citoyens, les autorités locales que les services de police et d'incendie. La gestion d'événements et l'occupation du domaine public sont des processus impliquant de nombreuses parties différentes. Le logiciel Eaglebe a pour avantage que toutes les autorités locales peuvent communiquer entre elles et avec les services de police et d'incendie via la même plateforme.

1

Occupation du domaine public

Ce module est la 'base' d'Eaglebe et comprend tout ce qui est nécessaire pour traiter les demandes de manière fluide et sécurisée : conteneurs, travaux de voirie, déménagements, interdictions de stationnement, etc.

La demande doit être faite au moins 10 jours à l'avance.

2

Guichet d'événements

Le guichet d'événements a pour but de déposer un dossier complet auprès de sa commune. Divers aspects d'une organisation sont passés en revue, de sorte que le conseil peut demander et fournir des conseils et des informations spécifiques à l'organisateur, notamment niveau de la sécurité, du bruit, de la mobilité,...

Le guichet assure également une gestion fluide du processus et l'organisateur peut à tout moment suivre l'état de sa demande.

Avec l'accord, l'organisateur reçoit également les permis nécessaires pour, par exemple, la dérogation en matière de nuisances sonores, l'occupation du domaine public, l'interdiction de stationnement et/ou de circulation, les feux d'artifice ou l'autorisation de servir des boissons alcoolisées.

et

Quels délais de demandes dois-je respecter ?

10 jours	occupation du domaine public
30 jours	marché, kermesse, fête de quartier, festin, musique, danse arts de la scène, autres...
42 jours	horeca et activité commerciale
60 jours	événement sportif (sauf courses cyclistes)
90 jours	soirée, cortège, procession
98 jours	courses cyclistes

Attention! Pour les organisations composées de plusieurs types d'événements, les différents formulaires de demandes spécifiques doivent être remplis et la période de demande la plus longue s'applique à l'ensemble de l'organisation.

Soumettez votre demande à temps !

Les demandes d'événement introduites trop tard ne peuvent plus être traitées et ne peuvent donc pas être autorisées. En soumettant votre demande dans les délais, nous pouvons également vérifier si votre activité n'est pas entravée par d'autres événements, travaux de voirie ou autres travaux et rénovations.

Qu'est-ce qu'un événement ?

Un événement est une activité qui se déroule sur le domaine public ou sur une propriété privée et est accessible au public ou nécessite des autorisations spécifiques (dérogation sonore, boissons alcoolisées,...)



Comment fonctionne le guichet d'événements Eaglebe?

ÉTAPE 1 – DEMANDE

Créez un compte via le guichet d'événements Eaglebe (<https://app.eaglebe.com>). En créant un compte, vous n'avez pas à ressaisir vos coordonnées à chaque fois que vous faites une demande. Vous n'êtes pas obligé de remplir votre demande en une seule fois. Le système enregistre votre formulaire afin que vous puissiez continuer à travailler ultérieurement. Vous pouvez également copier une demande pour la réutiliser lors de la prochaine édition de votre événement. Assurez-vous que votre dossier soit complet. Vous pouvez télécharger des plans, des affiches et d'autres documents. Le formulaire est dynamique : selon vos réponses, vous devez remplir plus ou moins de cases.

ÉTAPE 2 – CONFIRMATION

Vous recevrez une confirmation de votre demande par e-mail. S'il manque des informations, vous recevrez un email vous invitant à compléter votre dossier. Les services communaux traiteront votre demande, recueilleront les avis nécessaires auprès des services internes et externes concernés et vous informeront de la décision. Veuillez lire attentivement les documents et les garder à portée de main pendant l'événement.

ÉTAPE 3 – SUIVI

En vous inscrivant, vous pouvez suivre l'état de votre demande. Une fois la demande approuvée, vous pouvez également télécharger vos autorisations.



Les avantages pour les citoyens :

- **aperçu pratique de toutes vos activités** (y compris les demandes, les permis et les autorisations)
- les coordonnées sont **enregistrées** et automatiquement **complétées** lors d'une nouvelle demande
- les événements peuvent être **dupliqués**
- vous pouvez voir immédiatement s'il y a un **conflit** avec d'autres événements, travaux routiers,...

Comptes annuels 2021 : Commune et CPAS

Comptes annuels 2021	Commune et CPAS
Résultat budgétaire	-69.131,00
Résultat budgétaire cumulé	2.673.497,00

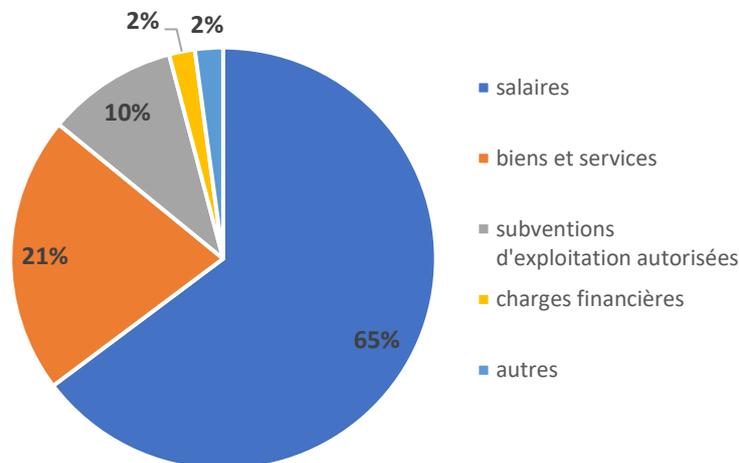
Frais d'exploitation 2021 : 3.865.023,00

Subventions de fonctionnement :

Police :	202.757,00
Pompiers :	130.465,00
Fabriques d'église :	40.620,00
Welzijnskoepel :	10.588,86

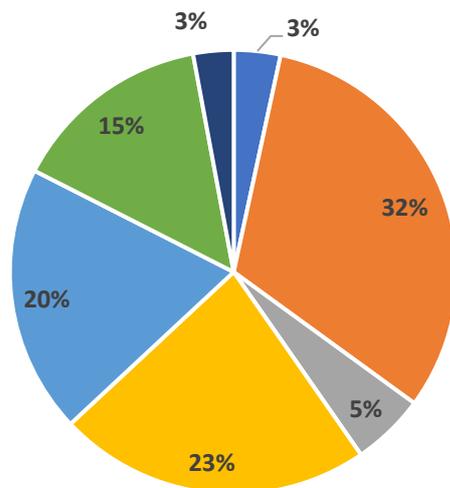
Coûts d'exploitation

Ecole :	167.576,44
Déchets :	118.100,09
Éclairage public :	37.718,45
CPAS :	51.347,73



Recettes d'exploitation 2021 : 4.596.098,00

- Recettes d'exploitation
- Subsidies
- Impôts communaux
- Fonds des communes
- Centimes additionnels de l'impôt sur les personnes physiques
- Centimes additionnels précompte immobilier



Recettes d'exploitation	154.819,16
Subsidies	1.456.471,33
Impôts communaux	244.066,43
Fonds des communes	1.040.643,90
Centimes additionnels de l'impôt sur les personnes physiques	879.419,00
Centimes additionnels précompte immobilier	668.729,14

Frais d'investissements de la commune et du CPAS en 2021 :	
Début du projet de construction de l'école à Bois d'Acren 133 : achat du terrain et honoraires	318.064,30
Recettes d'investissements de la commune et du CPAS en 2021 :	
Subventions du Plattelandsfonds	203.398,76

Les **investissements** prévus pour 2022-2023 sont e.a. :

- Le début des travaux de construction de l'extension de l'école de Bois d'Acren 133 avec des subsides de AGION et du Plattelandsfonds pour un budget total de 5 millions d'euros répartis sur plusieurs années.

Tous les documents financiers sont disponibles sur :

<https://www.bever-bievene.be/fr/propos-de-bievene/administration/les-plans-pluriannuels-et-etats-financiers>

Le prêt 'Mijn VerbouwLening'

Depuis le 1^{er} septembre, il est possible via 'Mijn VerbouwLening' d'emprunter 60.000 euros sans intérêt pour tous types de travaux de rénovation de votre maison.

Le formulaire de demande est disponible via <https://energiehuis.3wplus.be/MijnVerbouwLening>

Afin de rendre la rénovation plus attrayante et accessible, la Flandre a mis en place le prêt 'Mijn VerbouwLening'. Ainsi, il est possible d'emprunter jusqu'à 60.000 euros à un taux d'intérêt de 0%, avec une durée de remboursement maximale de 25 ans.



➤ Pour quels types de travaux?

'Mijn VerbouwLening' s'applique à un large éventail de travaux tels que la rénovation de votre toiture, des murs extérieurs, des menuiseries extérieures et des sols et fondations. La rénovation intérieure et le renouvellement des installations électriques et sanitaires sont également éligibles. Investir dans une pompe à chaleur, un boiler pompe à chaleur ou boiler solaire est également possible via 'MijnVerbouwLening'.

➤ Pour qui?

Le prêt est basé sur les revenus. Pour une personne seule, le montant ne peut excéder 46.170 euros. Pour une personne seule avec 1 personne à charge ou un couple sans personne à charge, il est de 65.960 euros. Le montant est majoré de 3.700 euros pour chaque personne à charge supplémentaire.

Les propriétaires peuvent également demander le prêt, mais uniquement s'ils louent leur logement par l'intermédiaire d'une agence de location sociale ou s'ils offrent une réduction sur le loyer depuis au moins 9 ans. Le loyer ne peut également pas dépasser 1.000 euros.

➤ Comment introduire une demande?

Le prêt 'MijnVerbouwLening' ne peut être demandé que via Energiehuis 3Wplus. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande pour ensuite l'envoyer par e-mail (energie@3Wplus.be) ou via la poste (Energiehuis 3Wplus, Z.5 Mollem 250, 1730 Asse). Les dossiers soumis seront traités en fonction de la date de candidature.

➤ **Plus d'infos:** energiehuis.3wplus.be/mijnverbouwlening, energie@3wplus.be, 02 486 64 86

Financement complémentaire pour les plus petites communes flamandes à facilités

A la demande du ministre flamand Somers, le Gouvernement flamand a décidé le 7 octobre 2022 d'accorder un financement supplémentaire aux plus petites communes flamandes qui ne peuvent pas fusionner en raison des facilités. Ce financement s'ajoute aux flux de financement en cours, tels que le Fonds communal et les subventions associées, et s'étend de 2023 à 2025.



Pour la commune de Biévène, cela revient à un montant annuel de 372.425 €. Pour la période 2023-2025, le montant s'élève donc à un total de 1.117.276 €.

Le chèque mazout, l'avez-vous déjà demandé?



Le 16 septembre 2022 le chèque mazout a été augmenté à 300 euros et la période pour la demande prolongée au 31 mars 2023.

Le gouvernement fédéral accorde aux ménages une allocation de 300 euros net pour l'achat de gasoil de chauffage ou de propane en vrac destiné au chauffage de leur habitation principale.

Comment obtenir l'allocation de chauffage de 300 euros ?

En ligne **ou** **Via formulaire papier**

↓ Téléchargez-le sur le site ou demandez-le à votre fournisseur

Attention, il y a deux formulaires différents :

- A - logement individuel
- B - logement dans une copropriété

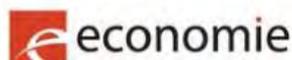
Formulaire à renvoyer par courrier recommandé

chequemazout.economie.fgov.be

! Veillez nous fournir

- une copie de la facture de la livraison
- la preuve de paiement
- votre numéro du registre national
- le numéro d'entreprise (BCE) de votre fournisseur
- dans le cas d'une copropriété, le numéro d'entreprise (BCE) de votre copropriété

i 0800 120 33 (numéro gratuit)
chequemazout@economie.fgov.be



Le chèque mazout est une allocation de chauffage unique de 300 euros qui est attribuée en une seule fois. Vous recevrez les 300 euros si vous avez été approvisionné au moins une fois en mazout ou gaz propane en vrac pour le chauffage de votre logement entre le 15 novembre 2021 et le 31 mars 2023. Si vous avez plus d'une livraison au cours de cette période, vous ne recevrez qu'une seule fois l'indemnité de chauffage.

Toute personne domiciliée dans une maison unifamiliale ou un appartement peut demander cette allocation. Vous ne pouvez demander qu'un seul chèque par famille, domiciliée à la même adresse de livraison. La prime n'est donc pas destinée aux personnes morales (entités juridiques) ni aux résidences secondaires.

Vous pouvez demander le chèque mazout **en ligne** via <https://chequemazout.economie.fgov.be/fr/login> avant le 10 avril 2023. Ceux qui n'ont pas accès à internet peuvent également soumettre leur demande **sur papier**. Vous pouvez demander le formulaire auprès de **votre distributeur de mazout** et ensuite l'envoyer par courrier recommandé à l'adresse suivante :

SPF Economie
Direction générale de l'Energie – Cellule prime mazout 300 euros
Boulevard du Roi Albert II 16
1000 Bruxelles

Conseils pour économiser de l'énergie



➤ Chauffage (60% de la consommation)

- Réglez le chauffage 1° plus bas.
- Utilisez des vannes thermostatiques par radiateur (si pas de thermostat d'ambiance).
- Placez un film isolant derrière les radiateurs.
- Placez de l'isolant autour des tuyaux de chauffage pour éviter les pertes de chaleur.
- Réglez le chauffage pour qu'il passe en mode nuit une heure avant d'aller vous coucher.
- Ne placez rien sur les radiateurs.
- Aérez bien la maison pendant 15 minutes le matin, mais éteignez le chauffage. Le reste de la journée, vous pouvez tout garder fermé
- Assurez-vous que lorsque le soleil brille, il puisse rentrer à l'intérieur. Une source de chauffage gratuite.
- Faites entretenir le système de chauffage avant le grand froid afin qu'il fonctionne de manière optimale lorsque c'est nécessaire.
- Placez un coupe-vent sous les portes (en particulier dans les espaces chauffés).

➤ Eau chaude (15% de la consommation)

- Réglez la température du chauffe-eau à 50 °C.
- Placez une minuterie sur le boiler électrique de la cuisine.
- Si la consommation d'eau est minime, une chaudière à accumulation n'est pas toujours nécessaire. Un dispositif à flux continu peut être moins cher (tout le stock n'a pas besoin d'être chauffé tout le temps).
- Prenez plus souvent une douche qu'un bain.
- Investissez dans un pommeau de douche économique.
- Fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez.

➤ Éclairage

- Éteignez toujours la lumière lorsque vous quittez une pièce.
- Assurez-vous d'installer des lampes LED dans les pièces souvent éclairées.
- L'éclairage d'ambiance indirect (lampadaire, éclairage intégré dans caisson à rideaux...) consomme plus d'énergie que l'éclairage au plafond, même si cela ne semble pas être le cas.
- Optez pour des couleurs claires dans les pièces afin de ne pas devoir allumer la lumière aussi rapidement.

➤ Refroidissement et congélation

- Placez votre réfrigérateur/congélateur dans un endroit frais et à une distance de 10 cm du mur.
- Assurez-vous que le réfrigérateur ferme correctement et ne mettez pas trop de poids dans la porte.
- Ne placez pas de plats chauds directement dans le réfrigérateur, laissez-les d'abord refroidir.
- Dégivrez le congélateur une fois par an.
- Optez pour un congélateur bahut.
- Dépoussiérez la grille de votre réfrigérateur/congélateur une fois par an.
- Si vous achetez un nouvel appareil, achetez un appareil de classe A ou No-frost.

➤ Lave-vaisselle, machine à laver, sèche-linge et repassage

- Utilisez le bouton d'économie d'énergie sur votre appareil s'il y en a un.
- Remplissez bien le tambour de votre machine sans le surcharger. Vous devez pouvoir bouger librement votre main dans le tambour.
- Essorez votre linge à la vitesse la plus élevée.
- Séchez votre linge à l'extérieur sur un fil ou sur un étendoir.
- Placez votre sèche-linge dans une pièce chauffée (afin de pouvoir récupérer la chaleur).
- Nettoyez régulièrement le filtre à peluches de votre sèche-linge.
- Utilisez une housse de planche à repasser réfléchissante.

➤ Cuisiner

- Cuisinez toujours avec le couvercle sur les casseroles.
- Utilisez une casserole adaptée à la plaque de cuisson.
- Cuisinez avec peu d'eau ou optez pour le wok ou la vapeur.
- Ne faites pas fonctionner votre hotte plus longtemps que nécessaire.
- Limitez l'utilisation du 'booster' sur votre plaque à induction.
- Réchauffez les petites quantités au micro-ondes plutôt que sur la plaque de cuisson.
- Versez votre café dans un thermos et éteignez la cafetière.

➤ Autres appareils

- Ne laissez pas les appareils avec télécommande en mode veille, mais éteignez-les complètement.
- Eteignez complètement les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Placez un interrupteur entre les prises et les gradateurs.
- N'utilisez pas la télévision comme musique de fond.
- Optez pour des charges courtes et maintenez la batterie de votre smartphone entre 50% et 80% pour ne pas la surcharger.
- Limitez le temps de jeu : 2 heures sur une console équivaut à la consommation d'un réfrigérateur pendant 24 heures.
- Allumez le moins possible la climatisation.
- Les vieux réfrigérateurs consomment beaucoup d'énergie et doivent peut-être être remplacés.
- Les séchoirs qui ont plus de 7 ans peuvent également être remplacés. Les appareils actuels consomment beaucoup moins.
- Machine à laver et lave-vaisselle : uniquement les appareils de plus de 12 ans valent la peine d'être remplacés par un modèle plus récent.
- Pour un ordinateur portable, une tablette et un smartphone, il est intéressant de vérifier d'abord si un appareil peut être réparé via, par exemple, un repair café.



Académie de Musique, Expression, Danse



L'académie de musique, département de Biévène, est fortement impliquée dans les activités communales:

- ✚ Lors de l'accueil des nouveaux habitants, les professeurs Sara et Henry ont apporté une petite touche musicale. Merci beaucoup!
- ✚ Au cours de la première semaine de septembre, les professeurs de musique ont visité notre école primaire. Avec une courte démonstration de leurs talents, ils arrivent toujours à donner le sourire à nos élèves et à convaincre ceux qui avaient déjà l'oreille musicale à s'inscrire à l'académie.
- ✚ Le 11 novembre, l'académie a également rendu hommage aux victimes des guerres mondiales. Les élèves de notre classe de musique ont interprété une magnifique version de 'Edelweiss' et ce, sous la direction de Michaël Janquart et Brecht Verstraeten.



Le saviez-vous déjà?

- Depuis la dernière année académique, nous avons également une section à Biévène. Il y a d'ailleurs déjà 43 étudiants qui suivent des cours à Biévène. Un vrai succès!
- Le nombre d'élèves s'élève à 796, une augmentation par rapport à l'année précédente.
- Nous proposons déjà des cours de danse dès la 3^e maternelle.
- Nous avons une classe de clavier et une classe de cordes pour les plus petits.
- Dans la "Zorgklas" Musique, vous pouvez, si nécessaire, suivre la matière à votre rythme.
- Vous pouvez opter pour nos packages académiques si vous souhaitez développer plusieurs talents.

À ne pas rater

Dimanche 15 janvier 2023: **Concert de Nouvel An** @ Cultuurschuur De Cam Gooik

Mercredi 25 janvier 2023: **Audition Musique, Expression et Danse** @ Baljuwhuis Galmaarden

Remise à neuf
patrimoine
funéraire

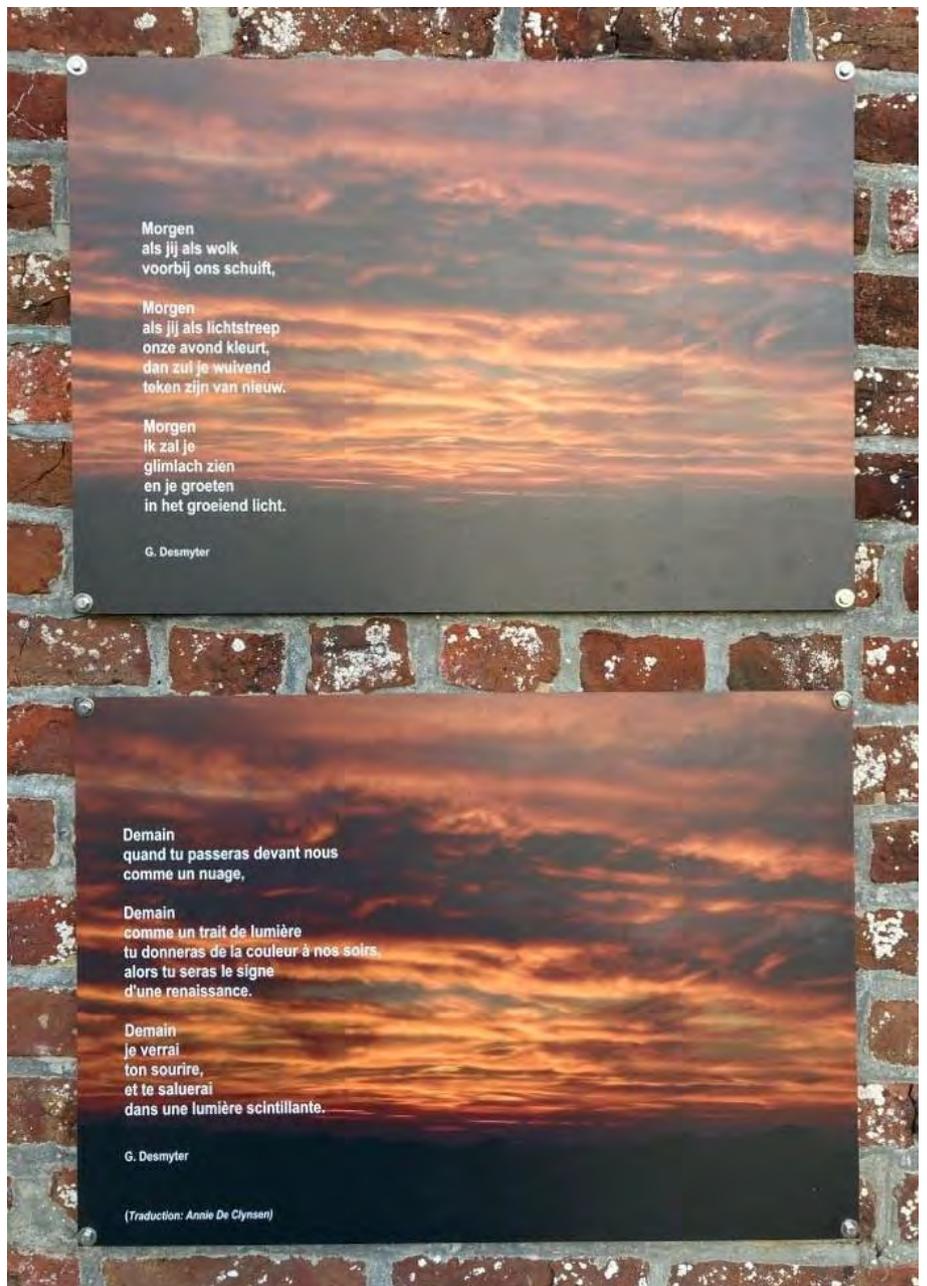


Des tombes anciennes et précieuses ont été prises en mains par la commune pour éviter davantage de dégradations. Au fil des années, plusieurs tombes s'étaient affaissées ou avaient été endommagées. L'administration communale a jugé qu'il était temps d'intervenir et a demandé des subventions à la province du Brabant flamand pour l'entretien et la rénovation du patrimoine funéraire. Quelques collaborateurs de l'asbl 3wplus ont mené à bien cette mission. Le coût pour la commune ? 7.000 euros. La province, quant à elle, a subventionné 15.000 euros supplémentaires.

De beaux poèmes
pour
nos cimetières

Gaby Demyter, poète du village de Lierde, a écrit des poèmes appropriés en néerlandais et en français.

Ceux-ci ont été placés cet automne dans les cimetières de Bois d'Acren et de Biévène et offrent à chaque visiteur un moment de réflexion.





En cas d'URGENCE, appelez le 101 ou le 112 via GSM !

Dans les **cas non-urgents**, prenez contact avec la police via:

- Le numéro bleu 054 31 35 01
- En ligne sur www.politiepajottenland.be
- Inspecteur Arnaud Singelé 0471 87 24 22
- email : PZ.Bever@police.belgium.eu



Escroqueries en ligne : attention aux messages suspects

Les tentatives de fraude en ligne sont de plus en plus difficiles à repérer. Les conseils suivants peuvent vous aider à identifier les messages suspects.

❖ Est-ce inattendu?

Vous recevez un message de cet expéditeur sans raison : vous n'avez rien acheté, vous n'avez pas eu de contact depuis longtemps, etc. A vérifier!

❖ Est-ce urgent?

Gardez votre calme : avez-vous vraiment reçu un premier rappel de paiement ? Connaissez-vous cet 'ami' dans le besoin" ?

❖ Connaissez-vous l'expéditeur?

Vérifiez l'adresse e-mail, y compris les fautes d'orthographe. Mais attention : une adresse e-mail légitime n'est pas toujours une garantie.

❖ Trouvez-vous la question étrange?

Un organisme officiel ne vous demandera jamais votre mot de passe, vos coordonnées bancaires ou des informations personnelles par e-mail, sms ou téléphone.

❖ Où vous mène le lien sur lequel vous devez cliquer?

Passez votre souris sur le lien. Le nom de domaine, le mot avant .be, .com, .eu, .org, ... et avant le tout premier slash « / », est-il vraiment le nom de l'organisation ?

❖ S'adresse-t-on à vous personnellement?

Soyez méfiants par rapport aux messages avec des titres généraux et vagues, ou avec votre adresse e-mail en guise de salutation.

❖ Le message contient-il de nombreuses erreurs de langue?

Même si les cybercriminels chevronnés parlent un langage correct, des erreurs de langue ou une langue étrangère peuvent indiquer un message suspect.

❖ Le message est-il dans votre dossier Spam/Junk?

Si oui, soyez encore plus prudent. Vous pouvez également marquer vous-même les messages suspects comme spam ou indésirables et ainsi prévenir les autres.

❖ Est-ce que quelqu'un essaie de vous rendre curieux?

N'importe qui serait curieux face à des messages avec un lien comme "Regarde ce que j'ai lu sur toi..." ou "Est-ce bien toi sur cette photo ?", mais ne vous laissez pas prendre.

Plus d'infos: www.safeonweb.be/fr

Transférez toujours les messages suspects à suspect@safeonweb.be

Le meilleur soin pour le cancer du sein? Dans une clinique du sein agréée!

Le cancer du sein est une maladie complexe qui nécessite des soins spécialisés. Une garantie dans une clinique du sein agréée ! Un certain nombre de conditions déterminées par la loi vous assurent, en tant que personne souffrant du cancer, que votre traitement répond à des exigences strictes de qualité, afin de vous offrir les meilleures chances possibles de guérison.

Malheureusement, il n'est pas toujours clair où trouver une clinique du sein agréée. C'est pourquoi Think Pink les a cartographiées pour vous <https://www.think-pink.be/fr/Cancer-du-sein/Cliniques-du-Sein-agrèees>

Les cliniques du sein agréées les plus proches sont :

- Hôpital de Braine l'Alleud
- Hôpital Erasme à Anderlecht
- Centre Hospitalier Régional Haute Senne à Soignies

Une clinique du sein agréée est un département spécialisé ou un programme de soins de l'hôpital qui se concentre sur les affections mammaires. Afin d'être reconnu par le gouvernement, le centre doit répondre à un certain nombre de normes de qualité. Des recherches internationales prouvent qu'une clinique spécialisée du sein améliore vos chances de guérison et de survie, tout en vous assurant une meilleure qualité de vie.

CONSEIL: PALPEZ RÉGULIÈREMENT VOS SEINS

Êtes-vous préoccupée par vos seins? Ressentez-vous une grosseur douloureuse au sein ou à l'aisselle ? N'attendez pas et consultez votre médecin. Plus tôt un diagnostic peut être posé, plus grandes sont les chances de guérison.

PLUS D'INFOS?

Contactez Bianca Vanreepinghen – Service de prévention intercommunal de santé Pajottenland bianca.vanreepinghen@gooik.be
0473 88 62 57



Soins psychiatriques 60+



ÉQUIPE MOBILE POUR PERSONNES AGÉES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

POUR QUI?

Personnes de plus de 60 ans
Présomption de vulnérabilité psychologique
N'acceptant pas ou difficilement les soins
Réseau de soins inexistant ou insuffisant
Habitant de la région Hal-Vilvorde

COMMENT TRAVAILLONS-NOUS?

Vous être accompagné dans votre propre environnement domestique. Nous travaillons sur mesure et nos soins répondent à vos besoins. Notre objectif principal est de promouvoir votre bien-être mental. Nous essayons d'impliquer au maximum vos proches, votre médecin généraliste et autres prestataires de soins.

S'INSCRIRE?

Prenez contact via le numéro gratuit
0800 13 500 (en Néerlandais)

Le premier entretien se passe par téléphone et si nous pouvons vous être utile, nous viendrons à votre domicile pour clarifier davantage votre demande d'aide. Selon vos besoins, nous ferons appel à un thérapeute ou à un autre service.

Nous sommes disponibles en semaine de 9h à 17h.
Nos services sont gratuits.

SaVHA ?!

GGZ NETWORK HALLE-VILVOORDE

CPAS Biévène - Place 10

Service Social : Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél : 054 51 70 71 – 054 51 70 75
E-mail : socialedienst2@bever-bievene.be
socialedienst1@bever-bievene.be

Des factures d'énergie élevées? Besoin d'aide? Osez demander!

Les factures d'énergie élevées inquiètent de nombreuses familles. Les prix ont, en effet, atteint des records.

Et si vous ne pouvez plus payer votre facture d'énergie ?

Sachez que les fournisseurs d'énergie sont souvent prêts à chercher des solutions avec vous.

Généralement par le biais de facilités de paiement telles qu'un **report de paiement ou un plan d'étalement**.



Si vous ne cherchez pas de solution et que vous ne payez plus vos factures, vous recevrez des lettres de rappel et après un certain temps, votre fournisseur vous enverra une lettre de résiliation. Pour éviter des frais supplémentaires inutiles, il est préférable de **contacter votre fournisseur dès que possible** pour voir quelles sont les options.

Le CPAS de Biévène est à la disposition de tout citoyen rencontrant des difficultés avec le paiement des factures d'énergie et souhaitant faire appel à un plan d'étalement.

Assurez-vous de contacter nos travailleurs sociaux qui vous aideront pour le volet administratif.

Garderie d'enfants malades à domicile

Les parents qui ne peuvent rester à la maison pour s'occuper de leur enfant malade peuvent faire appel à l'aide à domicile pour enfants malades 3Wplus.

En tant qu'habitant de la commune de Biévène, vous pouvez faire appel au service de garderie d'enfants malades à domicile de 3Wplus. Vous pouvez alors vous rendre au travail (à l'extérieur ou à domicile), à une formation ou à un entretien d'embauche le cœur tranquille pendant qu'un accompagnateur prend en charge votre enfant malade dans son environnement familial. Les soins passent avant tout, bien sûr, mais les encadrants rendent également la journée de votre enfant la plus agréable possible, par exemple en jouant ou en faisant un bricolage avec lui. Votre enfant est malade plus longtemps ? Dans ce cas également, le service d'aide à domicile se fera un plaisir de voir ce qu'il peut faire pour vous.



PRATIQUE

- **Pour qui?** Enfants entre 0 et 12 ans qui ne peuvent pas aller à la garderie ou à l'école pour cause de maladie. En principe, vous pouvez recevoir des soins à domicile pour un maximum de 5 jours consécutifs. Mais aussi pour les enfants qui sont malades pendant une longue période, les possibilités peuvent être étudiées.
- **Quand?** Les jours ouvrables entre 7h00 et 19h00 (maximum 9 heures par jour). Le service est fermé le week-end et les jours fériés.
- **Comment demander?** Via l'agenda en ligne sur 3wplus.be/thuisopvang-zieke-kinderen. Ceci est possible jusqu'à 18 heures avant le jour ouvrable suivant. Lors de votre inscription, vous présentez un certificat médical.

Garderie périscolaire Het Sterretje

Le magnifique été que nous avons connu a été synonyme de beaucoup de plaisir à la garderie 't Sterretje, où bricolage et visite à la ferme étaient au programme. Les vacances d'automne, quant à elles, ont été particulièrement effrayantes !





Conteneur vert à Muydt

Le conteneur vert à Muydt sera de nouveau à votre disposition à partir de mi-mars 2023. Nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants.

**PERMIS?
NON PERMIS!**

SEULEMENT DÉCHARGEMENT MANUEL

RACINES D'ARBRE ET GROS TRONCS NE SONT PAS PERMIS

INTERDICTION DE DÉVERSER QUAND LE CONTENEUR VERT EST FERMÉ

NE PAS DÉVERSER!

Il est également interdit de décharger des restes de taille des plantes suivantes au conteneur vert:



Nous vous conseillons de suivre les indications sur le site web communal : <https://www.bever-bievene.be/fr/environnement/dechets/conteneur-vert-0>

Intradura utilise des autocollants de refus pour les déchets résiduels et le papier & carton

Depuis le 1^{er} septembre 2022, Intradura utilise des **autocollants de refus** pour les déchets résiduels et les papiers et cartons. Toute personne ne présentant pas ses déchets de manière réglementaire recevra un tel autocollant sur son sac et devra le rentrer.

Les déchets que vous remettez à la collecte à domicile doivent répondre à un certain nombre de conditions. Si ce n'est pas le cas, la société de collecte des déchets Intradura peut refuser de prendre le sac.

Comment éviter un autocollant de refus?

Mettez votre sac dehors au bon moment (entre 18h et 6h) et bien visible dans les deux sens. Ne le mettez donc pas derrière un mur.

Tenez également compte des aspects suivants:

- N'attachez pas de bidons ou de sacs en plastique à l'extérieur du sac.
- Emballez bien les objets tranchants, comme les morceaux de verre.
- Utilisez les sacs officiels.
- Fermez le sac de manière réglementaire.
- Une poubelle pour déposer votre sac poubelle à l'extérieur est autorisée, mais sans couvercle.
- Respectez le poids maximum de 12 kg.

Si l'une de ces règles n'est pas respectée, les déchets ne seront pas repris et les collecteurs y colleront un autocollant de refus. L'autocollant indique que quelque chose n'est pas correct. Le propriétaire est alors tenu de reprendre les déchets et de les représenter correctement lors de la prochaine collecte. **Pour cela, il doit retirer la partie supérieure de l'autocollant et sortir le sac avec la partie verte restante de l'autocollant.** Quiconque ne récupère pas le sac refusé risque une amende pour dépôt illégal.



Que faire de votre sapin de Noël après les fêtes?



Ceux qui le souhaitent peuvent déposer leur sapin de Noël naturel au parc à conteneur à Muydt le **samedi 21 janvier** entre 10h-12h et 13h-16h.

Les sapins y seront broyés sur place par les services communaux.

Points de vente sacs-poubelle communaux



Pour l'achat de sacs-poubelle communaux, vous pouvez vous rendre au :

Guichet de la maison communale
Place 10
1547 Biévène

Spar Express Bina
Kerkhove 5
1547 Biévène

AD Delhaize
Astridlaan 72
9500 Geraardsbergen

Plan communal pour les chats errants



Selon la Loi sur la protection des animaux, les villes et communes sont responsables des animaux errants, perdus ou abandonnés sur leur territoire.

Afin d'offrir une solution au problème actuel des chats errants, le plan de gestion chat errant 1547 BIÉVÈNE comprend les 4 étapes suivantes:

ÉTAPE 1 – MENTIONNER LA NUISANCE DES CHATS ERRANTS

Tout citoyen incommodé par des chats errants peut le signaler par écrit au guichet de la commune, ou via info@beverbievene.be, en précisant ses coordonnées personnelles et le lieu exact.

ÉTAPE 2 - CONTRÔLER SUR PLACE

Le formulaire de déclaration est transmis à l'échevin pour le bien-être de l'animal qui, avec ses services, contrôlera la situation sur place.

ÉTAPE 3 – ATTRAPER LES CHATS ERRANTS

Le service technique prend rendez-vous avec le citoyen incommodé et installe des trappes. Une fois le chat attrapé, la trappe sera emmenée chez le vétérinaire pour examen. Le vétérinaire procédera à la stérilisation ou à la castration si cela n'a pas déjà été fait. Si les chats attrapés sont jeunes ou semi-appivoisés, le vétérinaire peut rechercher un éventuel refuge ou une famille d'adoption. Les chats errants stérilisés se reconnaissent par leur oreille entaillée.



ÉTAPE 4 – REPLACER LE CHAT À L'ENDROIT DE CAPTURE

Une fois le chat ayant récupéré, le service technique le ramènera à l'endroit où il a été capturé.

IMPORTANT: Sur le lieu de nuisance des chats errants, tout le groupe de chats doit être capturé et traité, sinon ils continueront à se reproduire.

BUDGET:

Un budget annuel maximum de 1.500 € sera prévu pour le plan communal des chats errants. L'opération annuelle s'arrête lorsque ce budget annuel est consommé.



Thème

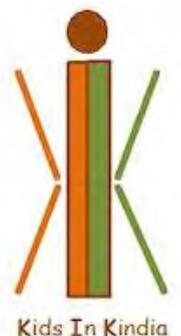
L'année scolaire 2022-2023 a débuté sous le thème de la diversité. « Toi, moi, nous. Tout le monde a sa place! » Les 365 élèves qui ont commencé cette année scolaire sont également tous différents. Mais nous voulons toutefois nous assurer que chacun puisse prendre sa place et se sentir bien. Être différent est un plus! De nombreuses activités seront organisées tout au long de l'année scolaire. Grâce à celles-ci, les élèves seront sensibilisés à ces différences. Partout dans le monde, les gens sont différents en termes de culture, de langue, de coutumes, de connaissances, ...

Pédagogiquement, nous misons donc encore plus sur la différence cette année. Étant donné que chaque élève est différent, nous devons également proposer plusieurs parcours d'apprentissage au sein d'une même classe afin de répondre aux besoins de chaque élève.



Relation entre écoles

Nous remettons également cette différence à l'honneur cette année à travers un nouveau départ de notre relation avec l'école « Le Dauphin » à Kindia (Guinée). Cette relation est soutenue par l'asbl KIK, fondée sous l'égide d'une enseignante retraitée de notre école, Martien Frisch. Pendant la crise sanitaire, toutes les mesures nous ont obligés à mettre cette relation en veille. Cette année, nous prévoyons un certain nombre d'activités tout au long de l'année pour approfondir à nouveau notre relation. Ainsi, plusieurs enseignants iront en Guinée pour soutenir ce projet et permettre un échange enrichissant.



Kidsrun

Le kids run a eu lieu le vendredi 23 septembre. Tous les élèves de la 1^e à la 6^e année ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour mener à bien cette course sportive. Félicitations à tous les élèves et à tous les gagnants des différentes classes. Ceux-ci se sont vu remettre une coupe et l'ensemble des participants a reçu un 'vrai' cadeau (grâce au conseil des sports, entre autres) en guise de remerciement pour leurs efforts. De cette manière, l'assortiment de jeux (utilisés pendant la récréation) a encore été étoffé.



Festin gastronomique

Notre 1^{er} festin hybride a eu lieu le 22 octobre. Ces dernières années, le traditionnel festin a été remplacé par une formule 'à emporter' en raison de la crise sanitaire. Comme ceci s'est également avéré être un succès, mais que nous souhaitons toutefois retrouver le contact chaleureux avec les parents, il a été décidé cette année de combiner le repas traditionnel sur place avec un repas à emporter. Ce festin a eu lieu pour la première fois dans la salle Plosje 10.

Quel succès! Au total, plus de 680 repas ont été vendus. En plus de ces repas, un assortiment de desserts 'faits maison' a également été proposé par notre conseil des parents.

Nous tenons à remercier tous les (grands-)parents, proches et sympathisants pour leur soutien! Nous tenons également à remercier tous les enseignants et bénévoles pour leur dévouement! Merci à tous !

Inscriptions

Cette année, une nouvelle circulaire a été émise par notre autorité de régulation concernant les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024. Par conséquent, nos dates d'inscription 'normales' seront ajustées. Le calendrier exact sera bientôt disponible sur le site de notre école (www.akcentbever.be).

Vous souhaitez mieux connaître l'école? Vous voulez plus d'informations? N'hésitez pas à nous contacter via le numéro 054/58.09.60.

QUAND LES RÊVES DEVIENNENT RÉALITÉ...

Deux athlètes biévènoises ont mis notre petit village sur la carte mondiale! Nous vous les présentons avec fierté ...



Notre première athlète, **Maurine Ricour**, a réalisé de très belles performances en tant que duathlète l'été dernier. Ainsi, en juin 2022, elle a décroché une belle 6^e place à titre individuel et une médaille d'or à l'épreuve de relais mixte aux Championnats du Monde de Duathlon à Targy Mures. Elle a défendu nos couleurs belges le 16 juillet lors des Jeux Mondiaux à Birmingham, où elle est devenue la première duathlète belge à remporter une médaille d'or dans la course individuelle.

Maurine a ensuite continué sur sa lancée. Elle a en effet remporté une médaille au Championnat de France de Duathlon, a remporté le Duathlon de Hal pour la 3^e fois consécutive et a remporté une médaille de bronze au Duathlon Sprint de Bilbao. Enfin, *last but not least*, fin septembre, elle a remporté la médaille d'or lors de la finale en France!

Notre deuxième athlète est **Océanie Foubert**, spécialiste du rope skipping. Son talent a tout de suite été remarqué lorsqu'en 2018, à 15 ans, aux Championnats du Monde à Shanghai, elle a remporté une médaille d'or en "freestyle single rope" et une médaille de bronze en équipe. Fin juillet 2022, elle et son club se sont rendus aux Championnats d'Europe de rope skipping à Bratislava, où elle a défendu les couleurs belges. Avec son équipe, elle a décroché le bronze pour toutes les parties de "freestyle single rope" et l'or pour toutes les parties de "double dutch". De plus, elle a également réussi à décrocher la médaille d'or à la démo-cup.



Ce que ces deux athlètes ont accompli est une récompense bien méritée pour leurs nombreuses heures d'entraînement et les sacrifices qu'elles ont dû faire pour le sport. L'intensité des entraînements combinée à leur travail / leurs études rendent ces réalisations d'autant plus spéciales. Nous sommes très curieux de voir ce que l'avenir leur réserve et leur souhaitons beaucoup de succès.



FÊTES VILLAGEOISES 2022

Après 2 ans de crise sanitaire, les traditionnelles fêtes de village ont enfin pu reprendre fin août. Pour cette édition, le conseil des jeunes et le conseil des sports de Biévène se sont à nouveau associés et ont imaginé une attraction gigantesque. Un impressionnant mur d'escalade a été loué pour notre jeunesse biévènoise.

@ Stephanie Bovri

KIDS RUN 2022

Le vendredi 23 septembre 2022, le Kids Run annuel a eu lieu pour les enfants de l'école primaire communale Ak'Cent. Les conditions météorologiques favorables et les nombreux supporters le long du parcours en ont fait une très belle édition.

Les élèves de 1^e année ont couru une distance de 600m, à partir de la 2^e année, ils ont couru 1km. La fille la plus rapide et le garçon le plus rapide de chaque classe se sont vu remettre une coupe qui restera dans leur classe pendant toute l'année. Bien sûr, l'esprit olympique 'mieux vaut participer que gagner' est ici aussi de mise. Un grand bravo à tous les élèves!



Cette organisation ne serait pas possible sans l'aide de la direction et des enseignants de l'école communale Ak'Cent, du conseil des parents, du conseil des sports, des signaleurs et de la police que nous mettons ici à l'honneur. Un grand merci à chacun d'entre vous !



APRÈS-MIDI DE BOWLING 50+

Le samedi 12/11/2022, les plus de 50 ans étaient attendus au bowling De Kaai pour 2 parties de bowling avec boisson et goûter. Les participants ont fortement apprécié de se retrouver pour une après-midi de détente.

INFOS SPORTREGIO

- Session de "Regarde! Je roule!" le 11/06/2022
Pas moins de 12 filles et garçons ont appris à rouler à deux roues le 11/06/2022 sous le regard bienveillant de leur parent. Un grand bravo à tous les participants et à leurs accompagnateurs.



- Le jeudi 23/06/2022, l'ILV Sportregio Pajottenland a organisé une journée sportive pour le personnel communal et CPAS de 10 communes.
- Séance MX for kids le 17/09/2022 à Biéville
Le samedi 17/09/2022, une session MX for kids a eu lieu dans notre commune. Il s'agissait d'une séance de motocross électrique pour les enfants de 6 à 12 ans. Sous la pluie, 3 éducateurs ont pris 13 enfants sous leur aile pour leur apprendre les ficelles du métier.
- Le temps de notre événement régional pour tout-petits du dimanche 27/11/2022, nous avons transformé la salle de sport Belleheide à Roosdaal en un véritable paradis d'escalade et de jeu. Nous avons ainsi pu faire plaisir à 230 enfants avec un dimanche après-midi pour le moins animé!



SKATE PARK INTERCOMMUNAL

La demande d'un skate park existe depuis un certain temps chez les jeunes de Biéville, Galmaarden et Herne. C'est pourquoi les autorités locales s'associent pour construire un skate park intercommunal. Un budget total de 114.000 euros sera prévu à cet effet. De ce montant, 57.000 euros sont apportés par Galmaarden, 43.000 euros par Herne et 14.000 euros par Biéville. Le skate park sera situé au complexe sportif de Tollembeek.

Débats participatifs

Pas moins de 13 skateurs, bladers et cyclistes ont pris part aux débats participatifs.

Lors d'une première rencontre le 23 mai, le projet a été présenté et l'emplacement le plus optimal pour le skate parc a été déterminé, tenant compte des préoccupations exprimées lors du moment d'information auprès des riverains et usagers du complexe sportif de Tollembeek. En petits groupes, les participants ont réfléchi à quoi devrait ressembler le skate park idéal et les premiers croquis ont été réalisés.

Design de base en 3D

Après le deuxième moment de participation, RAION vzw a commencé à travailler sur un design de base en 3D du skate park. Sur base de celui-ci, un cahier des charges sera établi et l'appel d'offres aura lieu.

Ce à quoi ressemblera le plan final dépendra des discussions avec les constructeurs du skate park et des possibilités qui seront offertes dans le budget prévu.

Appel

Avez-vous un chouette nom pour le skate park intercommunal ? Envoyez-nous votre proposition à sport@galmaarden.be. Et qui sait, peut-être votre proposition sera-t-elle retenue...



Cuisiner et bricoler à volonté

Tu as entre 6 et 12 ans et tu veux passer une bonne matinée ? Le **Conseil de la jeunesse de Bièvre** organise **"Noël en folie" le mardi 27 décembre de 9h à 12h** : jouer, cuisiner et bricoler à volonté. Plus d'informations peuvent être trouvées sur la page Facebook Jeugdraad Bever.

"Blokspot"

Jusqu'au 28 janvier, les jeunes peuvent venir étudier en silence dans le blokspot de **l'église de Bois d'Acren**. Il y a de la place pour 18 étudiants. Ils peuvent s'y rendre tous les jours **entre 8h30 et 20h30**. Plus d'infos sur la page Facebook 'Blokspot Bever'.

➤ Jeugdregio Pajottenland : PLUS FORTS ENSEMBLE



Formation de steward

Vous souhaitez organiser une soirée en tant qu'association? N'oubliez pas que vous êtes tenu de faire appel à **un steward diplômé**. Jeugdregio Pajottenland organise cette formation deux fois par an. Participation gratuite, inscription obligatoire.

La formation est composée d'une partie théorique et d'une partie premiers secours. En option, vous pouvez aussi suivre la partie lutte contre l'incendie.

Assurez-vous de tenir à l'oeil la date d'expiration de votre certificat!

Le **11 février**, vous pouvez participer à la formation aux premiers secours, le **11 mars** lutte contre l'incendie et enfin, le **25 mars**, la formation théorique.

Inscription via

www.jeugdregiopajottenland.be

Guide de jeunesse Pajottenland

Vous cherchez des informations sur les mouvements de jeunesse, les aires de jeux, les skate parks, les plaines de jeux, les écoles, les académies, ... du Pajottenland ?

Dans le tout nouveau guide de jeunesse, vous trouverez un aperçu de toutes les possibilités pour les enfants et jeunes dans notre région.

Et il n'en manque pas! Vous pouvez obtenir gratuitement le guide de jeunesse à la maison communale.



Jeugdregio Pajottenland, un partenariat intercommunal entre les services de jeunesse de Biévène, Galmaarden, Gooik, Herne, Lennik et Pepingen, a de nouveau organisé de nombreuses activités l'été dernier. Et celles-ci ont connu un vif succès !

Les plus petits (+4 ans) ont passé une journée à la ferme pédagogique de Herne, les casse-cou se sont rendus à Walibi, les nageurs ont pu profiter d'une journée de sports nautiques à Blankenberge et enfin, d'autres ont préféré escalader, jouer ou naviguer à Alost.





Les trésors de la mouche

L'été dernier, plus de 200 enfants ont découvert 'Les trésors de la mouche' à Biévène. Le thème était « Sentez-vous ce que je sens ? » L'itinéraire commençait à la chapelle Saint-Bernard à Ghesuele, traversait le bois de Manhove, passait par prés et champs jusqu'au trésor de la mouche. Les enfants ayant mené à bien les différentes missions en cours de route ont pu déchiffrer le code secret et remporter un cadeau.



Mission 1: Habillez-vous en sorcière Marie, prenez la même pose et envoyez votre photo !



Mission 2: Beurk, ça pue! Mettez une pince à linge sur votre nez. Mais combien de pinces à linge votre visage peut-il supporter?



RECORD

128

Mission 3: Sentez les cinq pots.

Quatre sentent mauvais, un sent bon.

Reconnaissez-vous lequel ?



Mission 4: L'une des pires odeurs est celle des œufs pourris. Osez-vous sentir ces pots?

➤ Info bambins...

Cadeau de naissance

À la naissance ou à l'adoption d'un enfant, l'**administration communale de Biévène** vous offre un cadeau que vous pouvez venir retirer à la maison communale, auprès du Service Population.



Arbres à tétines

'Maman, papa, je deviens grand(e) et je n'ai plus besoin de ma tétine!'



Votre chérubin est-il prêt à dire adieu à sa tétine? Officialisez cette étape en accrochant sa tétine dans notre arbre à tétines qui se trouve à côté du terrain de pétanque (derrière la garderie 't Sterretje).



Quiconque accroche sa tétine dans l'arbre à Biévène et envoie une photo à info@huisvanhetkindpajottenland.be, recevra un cadeau. Adieu tétine !

Un reste de couches-culottes? Offrez-les!

C'est un phénomène bien connu : votre bébé change soudainement de taille de couches et il vous en reste un stock? Offrez-les dans l'armoire à langes!



Les couches pèsent lourdement sur le budget des jeunes parents. Pour les familles en situation de précarité, l'armoire à langes récupère **les restes de couches non utilisées**. Vous trouvez une armoire à langes dans l'un des **points de collecte** suivants:

- 📍 crèche Pierrot (Kerkhove)
garderie d'enfants 't Sterretje (Place)

Les couches sont ensuite distribuées par les services sociaux aux parents en difficulté financière.



BABYTHEEK
Bever Galmaarden Herne

La babythèque est un service de prêt de matériel pour bébé. Une sorte de bibliothèque pour les choses dont un bébé a besoin ou que les parents utilisent dans les 12 premiers mois après la naissance, par exemple un lit de bébé, un siège auto, une baignoire, ...

Babythèque
Biévène - Galmaarden -
Herne

- 📍 Baljuwhuis Galmaarden, Kammeersweg 2, 1570 Galmaarden

i <https://babytheekbevergalmaardenherne.myturn.com/library/>

? jeugd@galmaarden.be ou 054 89 04 39



SOUS LA LOUPE

Saviez-vous que...

... le gouverneur provincial a visité notre petit village?

Le 22 avril, le gouverneur provincial Jan Sporeen a effectué une visite de travail à la commune de Biévène. Une agréable rencontre avec une attention particulière au rôle et aux pouvoirs du gouverneur.

Lors de la réunion de travail, le bourgmestre Kristof Cattie a souligné les problèmes de personnel dans une petite commune comme Biévène, les coûts élevés liés aux nombreuses obligations numériques du gouvernement flamand et le sentiment d'une nouvelle vague de fusions de communes où Biévène n'entrerait pas en ligne de compte en raison des facilités linguistiques, avec pour conséquence que notre petite commune 'isolée' serait confrontée à de sérieux défis financiers.

Ce fut une agréable rencontre décontractée avec notre gouverneur provincial.



... le conseil communal a rendu hommage aux jubilaires?

Noces de diamant – 60 ans

Cordier Noel et Van Gyte Emilienne

Noces d'or – 50 ans

Hancart Norbert et Françoise Thibaut
Dooms Lucien et Vandermergel Monique
Meulenyser Jean-Pierre et Cauchie Chantal
Felix René et Mertens Jeanine
Mertens André et Krikilion Linda
Liemans Claude et Paternoster Liliane
De Boeck Johan et Vanachter Brigitte



... la version revisitée des fêtes villageoises de Biévène a été un succès?

Un programme bien rempli d'animations diverses, un rayon de soleil et un nouveau cadre ont fait le succès de la version revisitée des fêtes de village de Biévène. L'événement a eu lieu pour la première fois dans et autour de la salle communale Plosje 10 et du terrain de football adjacent.

Critérium, tournoi de fléchettes, mur d'escalade, spectacles de danse, musique et des bons petits plats... et pour finir, le traditionnel lancer de pattes de poule.

Environ 200 bénévoles de diverses associations de Biévène ont assisté le comité des fêtes pour orchestrer le tout. Merci et à l'année prochaine!



... le conseil communal a accueilli une quarantaine de nouveaux habitants?

Environ 140 nouveaux habitants ont rejoint notre commune entre août 2021 et juin 2022. Le samedi 21 août, le conseil communal a accueilli une quarantaine d'entre eux lors des fêtes du village. Après une présentation des tenants et aboutissants de la commune, les nouveaux habitants de notre charmante commune ont eu droit à un apéritif et à un repas savoureux.



Lors de leur inscription au service population, les nouveaux habitants reçoivent un dossier contenant toutes sortes d'informations sur les services communaux, mais aussi les itinéraires pédestres et cyclables, les attractions régionales et des dépliants de partenaires collaborant avec l'administration communale.



Nous faisons appel ici aux associations biévènoises : si vous souhaitez ajouter des informations à ce dossier d'information, comme p.ex. un dépliant pour faire connaître votre association à ce nouveau public de Biévène, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Les nouveaux arrivants peuvent également soumettre des idées pour compléter ce dossier d'information.

Vous pouvez contacter Dorinda Letouche, dorinda.letouche@bever-bievène.be – 054/51 70 88

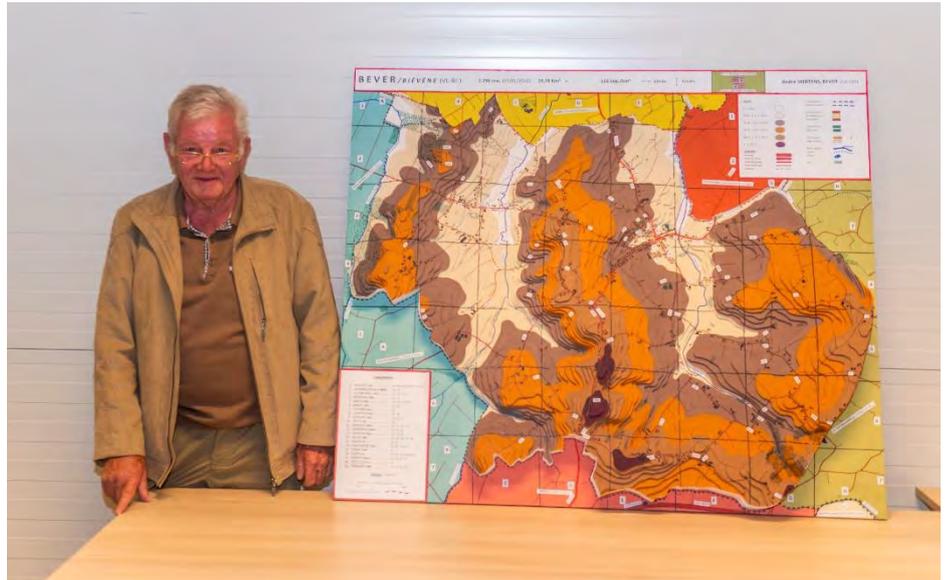
... un nouveau plan-relief de notre commune trône dans le hall de la maison communale?

André Mertens, qui est né et a grandi à Biévène, a réalisé une maquette actualisée du territoire de Biévène, comprenant les nouveaux quartiers Ter Eecke et Calvaire. L'ancienne version se trouve à l'école primaire communale Ak'Cent où elle fera office d'outil pédagogique pour les cours de géographie.

André a travaillé sur cette nouvelle version pendant 6 mois et a commencé avec des cartes qu'il a demandées à l'Institut géographique national. Il a non seulement intégré du relief sur le modèle, mais aussi des bois, des rues, des ruisseaux et même des maisons.

Pourquoi André a réalisé cette nouvelle maquette ? « *La maquette précédente qui avait 15 ans n'était plus à jour et je dois quand-même m'occuper l'hiver.* »

Le conseil communal en est très content et a chaleureusement remercié André lors de la séance du conseil communal du 4 octobre 2022.

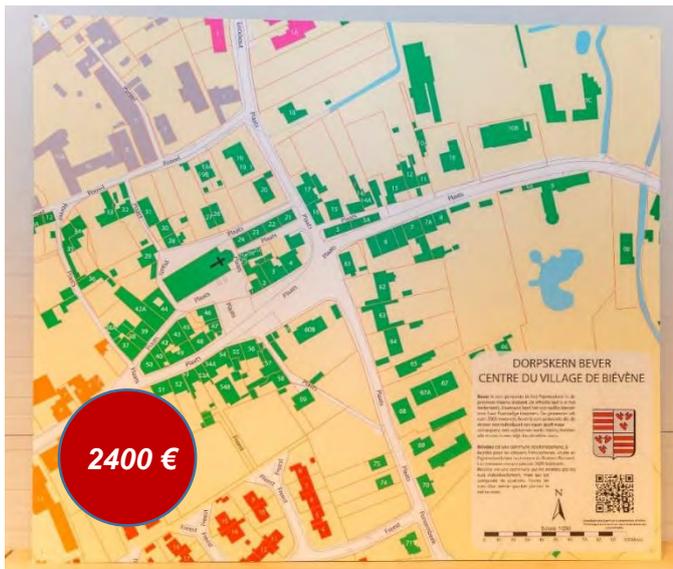


Si vous voulez admirer le modèle, vous êtes les bienvenus à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Petit info

Le point culminant de Biévène est situé à Commijn (à hauteur du numéro 40) à une altitude de 74 mètres, tandis que le point le plus bas se trouve à la frontière de Bois d'Acren avec Deux-Acren (au 'Ruisseau d'Arenberg) à 22 mètres.

... de nouveaux panneaux de nom de rue ont été installés sur le territoire biévènois?



Après trois ans de préparation, environ 150 nouveaux panneaux de rue ont été installés sur notre territoire. Le nouveau panneau de rue a un aspect argenté classique et dans certains cas, des numéros de maison ont été ajoutés. Cela devrait permettre aux services d'urgence et aux livreurs de colis de trouver plus facilement la bonne adresse.



L'installation de nouveaux panneaux a vu le jour grâce à Ghislain Vandercapellen, conseiller communal décédé.

Sur la place de Biévène, un grand plan des rues du centre avec numéros de maison a été fixé au mur de la garderie 't Sterretje car la situation y est trop compliquée pour les petits panneaux de nom de rue.

... la commune de Biévène est jumelée avec le village français de Jardin

La partie officielle du jumelage de Jardin avec la commune belge de Bever-Biévene a débuté le dimanche 4 septembre, après un accueil musical par les cors de chasse Les Revolets.

Composée de Dirk Willem, premier échevin et ancien bourgmestre, Luc Deneyer, ancien bourgmestre, Maxime Vanholder, échevin, et Simon Driscart, ancien bourgmestre, la délégation a signé la charte de jumelage, signée aussi par Evelyne Ziboura, maire de Jardin.

Ce jour-là, nos Biévènois se sont exprimés sur les mots travail, confiance, amitié et bonne humeur et présenté notre commune à l'aide d'une présentation PowerPoint. L'ancien maire et membre du comité de jumelage Thierry Quintard a, quant à lui, retracé l'histoire de Jardin.

Le maire de Jardin a remercié la commission de jumelage et sa présidente, Danielle Lombard, pour le long travail d'approche et d'échange mené durant de nombreux mois avant de pouvoir concrétiser ce rapprochement entre les deux communes.

Notre délégation de Biévène a remercié la commission de jumelage pour l'accueil qui lui a été réservé et espère pouvoir offrir à son tour un accueil tout aussi chaleureux aux représentants de Jardin l'an prochain.

Avec ce jumelage, une belle amitié franco-belge est née !



... vous pouvez commander une "Straffe Streekbox" comme cadeau de fin d'année?



La fin d'année est traditionnellement synonyme de recherche du cadeau idéal pour votre partenaire, votre famille, vos amis ou de cadeaux d'affaires.

Pour certains, un pur plaisir, pour d'autres un véritable calvaire !

Bonne nouvelle ! Vous pouvez désormais acheter en ligne le cadeau de fin d'année idéal qui pourra être livré à votre domicile ou à celui du destinataire. Une "Straffe Streek Box" est toujours

une excellente idée! Découvrez les saveurs pures et surprenantes des producteurs locaux et portez votre pierre à l'édifice en achetant un cadeau à l'empreinte écologique limitée. La nature vous en sera reconnaissante

Vous préférez composer votre propre box? Rendez vous dans l'un de nos points de vente pour composer une box selon vos goûts, votre budget et selon l'assortiment disponible!

Découvrez tout sur www.straffestreekbox.be!

Une initiative de "vzw Streekproducten Vlaams-Brabant (Straffe Streek)".

... désormais chaque citoyen peut demander une borne de recharge publique?

En tant que citoyen, vous pouvez demander une borne de recharge publique sur le domaine public auprès du Département Mobilité et Travaux Publics via un guichet numérique (Paal volgt Wagen).

Si vous n'avez pas de place pour une borne de recharge et que la borne de recharge publique existante est trop éloignée, vous pouvez toujours obtenir une borne de recharge à un maximum de 250 mètres de votre domicile.

Conditions:

- Vous utilisez un véhicule électrique à batterie (le vôtre, contrat de location-financement ou de location-vente ou assimilé, voiture de société). Seules les voitures entièrement électriques sont éligibles. Vous devez en apporter la preuve au guichet sous forme d'un formulaire d'inscription, d'un bon de commande ou d'un contrat de location.
- Seules les voitures particulières (M1) et petits véhicules utilitaires (N1) sont éligibles.
- Vous ne disposez pas de votre propre parking et/ou vous ne pouvez pas installer vous-même une borne de recharge.
- Votre demande est compatible avec la réglementation locale en matière de stationnement.
- Il n'y a pas de point de recharge accessible au public à une distance maximale de 250 m du domicile.

Procédure:

En tant que citoyen, vous pouvez demander une borne de recharge publique sur le domaine public auprès du Département Mobilité et Travaux Publics via le guichet numérique <https://plaatsingpubliekelaadpalen.vlaanderen.be/>

1

Demande

Remplissez le formulaire de demande d'une borne de recharge publique près de chez vous. Le gestionnaire de dossier du Département Mobilité et Travaux Publics vérifie si la demande remplit les conditions et demande d'éventuels compléments d'information.

2

Évaluation

Après réception des informations complètes par le Département Mobilité et Travaux Publics, vous serez informé de la décision par e-mail dans un délai de 40 jours calendrier. En cas de décision favorable, l'opérateur de la borne de recharge est invité à démarrer le processus d'installation.

Deux éléments sont importants:

- taux d'occupation (y a-t-il encore suffisamment de capacité disponible pour charger la batterie du véhicule électrique),
- les frais liés à la recharge et au stationnement (ceux-ci ne doivent pas être disproportionnés par rapport aux frais de stationnement ailleurs sur le domaine public).

3

Placement

La borne de recharge publique est placée à proximité et peut être utilisée pour recharger des voitures.

... la commune de Biévène réserve un accueil chaleureux aux réfugiés ukrainiens

Plusieurs habitants de Biévène disposant de place se sont montrés très hospitaliers. Grâce à ces familles d'accueil et à la flexibilité et à l'engagement de l'équipe des services sociaux, cette crise a été gérée de la meilleure façon possible. A Biévène, 11 réfugiés ukrainiens ont été officiellement aidés par le CPAS.



L'administration communale tient à remercier tous les Biévènois qui ont contribué en matière d'hébergement, de don de biens, d'aide à l'intégration de ces personnes dans notre société...!

Un mot de remerciement va également aux familles Ukrainiennes-Biévénoises qui ont facilité l'accueil et l'intégration des réfugiés en offrant un travail de traduction bénévole.

Спасиби (Merci en ukrainien)

COMPOSITION DU COLLÈGE ÉCHEVINAL À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

 **BOURGMESTRE****CATTIE Kristof**

Romont 14 – 1547 Biévène
0494 79 67 37

kristof.cattie@bever-bievene.be

Attributions :

Politique générale,
Police,
Service d'incendie,
État civil,
Travaux publics,
Environnement,
Bien-être de l'animal
Président du conseil communal

Pas de permanence fixe,
uniquement sur rendez-vous.

PREMIER ÉCHEVIN**WILLEM Dirk**

Bois d'Acren 39A
1547 Biévène
054 58 72 28
0478 68 19 01

dirk.willem@bever-bievene.be

Attributions : Urbanisme et Aménagement du territoire,
Agriculture, Evènements

DEUXIÈME ÉCHEVIN**DURIEUX Cindy**

Pontembek 6A
1547 Biévène
054 33 23 04
0479 41 09 22

cindy.durieux@bever-bievene.be

Attributions : Enseignement, Culture, Séniors/Médiors,
Santé, Accueil, Personnel

TROISIÈME ÉCHEVIN**VANHOLDER Maxime**

Romont 33
1547 Biévène
0475 52 54 32

maxime.vanholder@bever-bievene.be

Attributions : Finances, Sport et Coopération au développement,
Jeunesse
Président du Comité spécial pour le service social

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL - CPAS

CATTIE Kristof • WILLEM Dirk • DURIEUX Cindy • VANHOLDER Maxime



VERHOFSTADT
Henk



VERMASSEN
Sabine



KRIKILION
Michiel



REYGAERTS
Yvo



GEUENS
Rudi



WEVERBERGH
Phéline



HERMAN
Françoise

Nous vous remercions pour votre confiance et sommes toujours à votre disposition !